

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00239 Numéro SIREN : 439 790 064 Nom ou dénomination : @COM.NORD DU LOT
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2019 sous le numéro de dépôt 2753

@COM.NORD DU LOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 692,50 euros
Siège social : Rond Point du Claux
46400 ST JEAN LESPINASSE
439790064 RCS CAHORS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 OCTOBRE 2019
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 425 103,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	425 103,09 euros
Un prélèvement sur le compte " autres réserves "	474 896,91 euros
<i>Qui s'élève ainsi à 64 511,65 euros</i>	

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	900 000,00 euros
En totalité à titre de dividendes aux associés	
<i>Soit 346,02 euros par part.</i>	

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 15 octobre 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

JA

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 900 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2016 :

200 000,00 euros, soit 38,46 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :

200 000,00 euros, soit 38,46 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2018 :

200 000,00 euros, soit 76,89 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


***Certifié conforme
La Gérance***

Bilan Actif

		30/06/2019			30/06/2018
		Brut	Amort. et Déprec.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 717 953		1 717 953	1 717 953
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	120 442	97 597	22 845	24 649
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	700		700	700
	TOTAL (II)	1 839 095	97 597	1 741 498	1 743 302
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	540 925	17 808	523 117	536 300
	Autres créances	49 622		49 622	120 138
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	681 170		681 170	425 195
	Charges constatées d'avance	8 628		8 628	8 430
	TOTAL (III)	1 280 346	17 808	1 262 538	1 090 064
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 119 441	115 404	3 004 036	2 833 366
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				700	700
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		30/06/2019	30/06/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	500 693	500 693
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100 100	100 100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres fonds propres	Autres réserves	539 409	399 360
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	425 103	340 049
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 565 304	1 340 201
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		740
	Emprunts et dettes financières divers	740	49 504
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	262 385	256 564
	Dettes fiscales et sociales	385 525	401 077
	DETTES DIVERSES		
Autres dettes	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	53 706	44 609
	Produits constatés d'avance (1)	736 376	740 671
Total des dettes		1 438 732	1 493 165
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		3 004 036	2 833 366
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		425 103,09	340 048,65
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 438 732	1 493 165
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			740

Compte de Résultat

1/2

		30/06/2019		30/06/2018
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	2 473 861		2 473 861
	Montant net du chiffre d'affaires	2 473 861		2 473 861
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		36 156	47 582
	Autres produits		17	10
	Total des produits d'exploitation (1)		2 510 035	2 517 851
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements		10 584	612
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		645 798	677 119
	Impôts, taxes et versements assimilés		30 690	75 249
	Salaires et traitements		867 839	892 464
	Charges sociales du personnel		241 455	264 143
	Cotisations personnelles de l'exploitant		89 842	65 400
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		9 446	10 146
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations		17 808	31 617
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		9 805	13
	Total des charges d'exploitation (2)		1 923 266	2 016 762
RESULTAT D'EXPLOITATION			586 769	501 089

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2019	30/06/2018
RESULTAT D'EXPLOITATION		586 769	501 089
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		964
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			964
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		1 848
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			1 848
RESULTAT FINANCIER			(885)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		586 769	500 204
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	201	637
	Sur opérations en capital		364 440
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	201	365 077
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		2 754
	Sur opérations en capital		363 931
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		366 685
RESULTAT EXCEPTIONNEL		201	(1 608)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		161 867	158 547
TOTAL DES PRODUITS		2 510 236	2 883 891
TOTAL DES CHARGES		2 085 133	2 543 843
RESULTAT DE L'EXERCICE		425 103	340 049
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 004 036** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 510 236** euros et un total **charges** de **2 085 133** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **425 103** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2018** et finit le **30/06/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE - Élément supplémentaire

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64 pour un montant de **39 064** euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il a ainsi été principalement affecté à des efforts en matières de :

- Investissements
- Formation
- Recrutement

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 717 953					1 717 953
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 717 953					1 717 953
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	33 388		6 655			40 043
	Matériel de transport	5 417					5 417
	Matériel de bureau, mobilier	73 995		988			74 982
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	112 799		7 643			120 442
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	700					700
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	700					700
TOTAL		1 831 453		7 643			1 839 095

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	26 166	1 695		27 861
	Matériel de transport	3 695	1 083		4 779
	Matériel de bureau, mobilier	58 289	6 668		64 957
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	88 150	9 446		97 597
TOTAL		88 150	9 446		97 597

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement ne des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/06/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	1 717 953	
TOTAL	1 717 953	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2019
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	31 617	17 808	31 617		17 808
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	31 617	17 808	31 617		17 808
TOTAL GENERAL		31 617	17 808	31 617		17 808
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			17 808	31 617		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

30/06/2019

Total des Charges à payer		429 382
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		196 665
FOURN FACT NON PARVENUES	196 665	
Dettes fiscales et sociales		218 335
PERS PROV CONGES PAYES	72 225	
PERS PROV RTT	11 126	
PERS PROV GRATIFICATIONS	40 000	
PERS CHARGES A PAYER	9 000	
ORG SOC CH SOC/CONGES PAYES	27 501	
ORG SOC CH SOC/RTT	4 117	
ORG SOC CH SOC/GRATIFICATIONS	14 800	
ORG SOC CHARGES A PAYER	11 769	
ETAT CHARGES A PAYER	27 798	
Autres dettes		14 381
CHARGES A PAYER	14 381	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

		30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 601,00	192,5000	500 692,50
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 601,00	192,5000	500 692,50

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	30/06/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements au titre des indemnités de départ à la retraite		64 765	
		64 765	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		64 765	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			